argonne ardennaise
Communauté de Communes

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 22 OCTOBRE 2020 A VOUZIERS

Présents : Mmes ANDREY Daniele, BAUDART Martine, BERGERY Marie-Claude, BOILEAU Odile, CORNEVIN Barbara, FOURCART Marie-Hélène, GUERIN Anne-Marie, HAUDECOEUR Agnès, HERBINET Fabienne, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, LELOUP Nathalie, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, ROUSSY Elise, SEMBENI Peggy, VERNEL Martine, VERREAUX Muriel et MM AUROUX Emmanuel, BERTHELEMY Mathieu, BESANCON Tony, BESTEL Bernard, BOLY Francis, BONTEMPS Adrien, BOUILLEAUX Jean-Pol, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DEOM Bernard, DESGEORGES Marc, DESTENAY Roland, DIEUDONNE Jean-Claude, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, FLEURY Vincent, GENTY Jean-Charles, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, LAIES Benoit, LAURENT-CHAUVET Pierre, LE GALL Jean-François, LEBON Christophe, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérald, LORIN Dominique, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Jean Baptiste, MACHINET Thierry, MALVAUX André, MALVAUX Frédéric, MANCEAUX Christophe, MATHIAS Frédéric, MINET Maxime, MOUTON Francis, NANJI Léopold, NICOLITCH Cédric, NOCTON Thierry, OUDIN Hubert, PERTUS Xavier, PIERSON Florent, POUCET Eric, QUEVAL Guillaume, RATAUX Frédéric, RENAUX Thierry, RENOLLET Hubert, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, TERRIER Damien, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VILLERETTE Nicolas.

Représentés : Mme DION Valentine donne pouvoir de vote à Mme HAUDECOEUR Agnès, Mme HUSSON POISSON a donné pouvoir de vote à M. POUCET Eric, Mme LESEUR Patricia a donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, Mme MARCHERAS Laetitia a donné pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis, Mme PAYEN Françoise a donné pouvoir de vote à M. BOLY Francis, Mme ROGER Magali a donné pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique, M. COLSON Pascal donne pouvoir de vote à M. MACHINET Jean-Baptiste, M. COURVOISIER donne pouvoir de vote à M. MATHIAS Frédéric, M. DEGUY Bernard a donné pouvoir de vote à M. DESTENAY Roland, M. LESOILLE Patrick donne pouvoir de vote à M. BOUILLON Daniel.

Titulaires excusés : Mmes CASTAING Evie, CHOAY Corinne, GELHAYE Martine, LEFORT Sylvie, NAUDIN Muriel, SEMBENI Anne et MM AUDEGOND Michaël, BOUILLON Jacques, CERRAJERO Eladio, DESWAENE Bruno, ETIENNE Philippe, FAILLON Gérard, GAVART Vincent, HANNEQUIN Laurent, LAHOTTE Hervé, LAMBLOT Laurent, LEJEUNE Gilles, LHOTEL Philippe, MANESSE Jean-Eric, PIC Jean-Yves, RAGUET Philippe, RAULET Olivier.

Titulaires absents non excusés : Mmes BECHARD Isabelle, FESTUOT Annie, HERBAY Christelle et MM BAUSSART Thierry, CARRE Joël, DE POUILLY Jean, DEGLAIRE Thierry, DION Christophe, FRANCART René, GODART Olivier, HARDY Jérôme, HAULIN Eric, HULOT Christian, JUILLET Bruno, LALONDE Loïc, LECLERCQ Guy, MARCHAND Fabrice, MARYNS Bruno, MEIS Michel, NIZET Sylvain, OUDIN Denis, POTRON Pierre, ROBIN Dominique, SALEZ René, SEMBENI Alain, VAN DEN BERGH Charles.

Personnel communautaire présent : M. MAKSUD Léo, Directeur Général des Services, Mme ODIENNE Karine, Directrice Générale Adjointe et Mme CANNEAUX Marie, Secrétaire de direction.

❖❖❖❖❖❖

M. DESTENAY Roland est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

❖❖❖❖❖❖

1. POINT SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 09/09/2020

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire ADOPTE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 09 septembre 2020.

3. ADMINISTRATION GENERALE :

- Désignation d'un représentant supplémentaire auprès de l'Association Les Tourelles

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, DESIGNE M. DAUPHY Bruno en tant que second représentant auprès de l'association les Tourelles.

- Modification relative à la désignation des représentants de la collectivité auprès du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

A l'unanimité, le Conseil Communautaire MODIFIE les désignations auprès du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie comme suit :
Formation Personnes âgées M. LAMBLOT Laurent Titulaire - Suppléant : Vincent FLEURY
Formation Personnes handicapées : M. LAMBLOT Titulaire - Suppléant : Benoit SINGLIT

- Composition définitive des commissions de travail

La composition des commissions thématiques telles que présentées ci-dessous sont adoptées à l'unanimité. A noter que le président et les vice-présidents sont également membres de chaque commission.

argonne ardennaise
Communauté de Communes

1. COMMISSION URBANISME ET HABITAT

Commune concernée	Conseil communautaire	Fonction de l'élu	Civilité	NOM	Prénom
AUTHE	Suppléant	1er adjoint(e)	Madame	VERREAUX	Muriel
CHARDENY	Titulaire	Maire	Monsieur	DEMISSY	Pierre
CONDE LES AUTRY	Titulaire	Maire	Monsieur	RENAUX	Thierry
GRIVY-LOISY	Suppléant	1er adjoint(e)	Monsieur	NOCTON	Thierry
HARRICOURT	Titulaire	Maire	Monsieur	CARRÉ	Joël
Machault	Titulaire	Maire	Madame	PIEROT	Chantal
QUATRE-CHAMPS	Titulaire	Maire	Monsieur	BESANCON	Tony
SAVIGNY SUR AISNE	Suppléant	1er adjoint(e)	Madame	MERCIER	Agnès
VAUX LES MOURON	Titulaire	Maire	Monsieur	VAN DEN BERGH	Charles
SAUVILLE	Suppléant	1er adjoint(e)	Madame	LELOUP	Nathalie
FALAISE		Maire	Monsieur	LANTENOIS	Jacques

2. COMMISSION GOUVERNANCE ET COMMUNICATION

Commune concernée	Conseil communautaire	Fonction de l'élu	Civilité	NOM	Prénom
BAR LES BUZANCY	Titulaire	1er adjoint(e)	Monsieur	POTRON	Pierre
Boult aux Bois	Titulaire	Maire	Monsieur	MATHIAS	Frédéric
BOUCONVILLE	Titulaire	Maire	Monsieur	DUMANGE	Dominique
MOURON	Titulaire	Maire	Monsieur	MANESSE	Jean-Eric
QUATRE-CHAMPS	Titulaire	Maire	Monsieur	BESANCON	Tony
SAVIGNY SUR AISNE	Suppléant	1er adjoint(e)	Madame	MERCIER	Agnès
VOUZIERS	Titulaire	Adjoint(e)	Monsieur	CARPENTIER	Dominique
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	LEBON	Christophe
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	GODART	Olivier
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	COLSON	Pascal

3. COMMISSION AGRICULTURE

Commune concernée	Conseil communautaire	Fonction de l'élu	Civilité	NOM	Prénom
BAYONVILLE	Titulaire	Maire	Monsieur	ETIENNE	Philippe
BAYONVILLE		Conseiller(ère)	Monsieur	VILLERETTE	Nicolas
Boult aux Bois	Titulaire	Maire	Monsieur	MATHIAS	Frédéric
DRICOURT		Conseiller(ère)	Monsieur	NICOT	Sébastien
GRIVY-LOISY	Suppléant	1er adjoint(e)	Monsieur	NOCTON	Thierry
MONTCHEUTIN		Conseiller(ère)	Madame	LEROY	Chloé
MONT SAINT REMY	Titulaire	Maire	Monsieur	AUROUX	Emmanuel
OCHES	Titulaire	Adjoint(e)	Monsieur	RATAUX	Frédéric
QUATRE-CHAMPS	Titulaire	Maire	Monsieur	BESANCON	Tony
Sommerance 08250	Titulaire	Maire	Monsieur	PIERSON	Florent
SAINT JUVIN	Titulaire	Maire	Monsieur	CANNAUX	Francis
ST PIERRE A ARNES	Titulaire	Maire	Monsieur	HAULIN	Bertrand
TANNAY		Conseiller(ère)	Madame	BERLU	Amandine
TAILLY	Titulaire	Maire	Monsieur	THIERION	Vincent
VAUX LES MOURON	Titulaire	Maire	Monsieur	VAN DEN BERGH	Charles
VERPEL	Titulaire	Maire	Monsieur	MARYNS	Bruno
VERRIERES		Conseiller(ère)	Monsieur	LIES	Pascal
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	GODART	Olivier
VOUZIERS		Conseiller(ère)	Monsieur	MOREAU	Laurent
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Madame	DION	Valentine
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	COLSON	Pascal
BRECY BRIERES	Suppléant	Adjoint	Monsieur	SOUDANT	Xavier

4. COMMISSION FINANCES

Commune concernée	Conseil communautaire	Fonction de l'élu	Civilité	NOM	Prénom
AUTHE	Suppléant	1er adjoint(e)	Madame	VERREAUX	Muriel
BAYONVILLE	Titulaire	Maire	Monsieur	ETIENNE	Philippe
Cornay	Titulaire	Maire	Monsieur	DE POUILLY	Jean
GRANDPRE	Titulaire	Maire	Monsieur	SIGNORET	Francis
Machault	Titulaire	Maire	Madame	PIEROT	Chantal
MANRE	Titulaire	Maire	Monsieur	LORFEUVRE	Gérald
SAVIGNY SUR AISNE	Suppléant	1er adjoint(e)	Madame	MERCIER	Agnès
SECHAULT	Titulaire	Maire	Monsieur	SALEZ	René
SENUC	Titulaire	Maire	Monsieur	LAHOTTE	Hervé
SAINT JUVIN	Titulaire	Maire	Monsieur	CANNAUX	Francis
TANNAY		Adjoint(e)	Monsieur	DESBANT	Rémi
TAILLY		Conseiller(ère)	Monsieur	HUSSON	Steve
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	GODART	Olivier
Saint-Morel	Titulaire	Maire	Monsieur	DEGLAIRE	Thierry

5. COMMISSION SUIVI DES GRANDS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX

Commune concernée	Conseil communautaire	Fonction de l'élu	Civilité	NOM	Prénom
Boult aux Bois	Titulaire	Maire	Monsieur	MATHIAS	Frédéric
BUZANCY		Conseiller(ère)	Monsieur	BALTAZART	Aurélien
GRANDPRE	Titulaire	Maire	Monsieur	SIGNORET	Francis
MARCQ	Suppléant	1er adjoint(e)	Monsieur	LEONI	Alain
OLIZY-PRIMAT	Titulaire	Maire	Monsieur	VAIRY	Lionel
PETITES ARMOISES (Les)	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	RAGUET	Philippe
SAVIGNY SUR AISNE		Adjoint(e)	Monsieur	MAILLARD	Franck
VANDY	Titulaire	Maire	Monsieur	DAUPHY	Bruno
VOUZIERS	Titulaire	Adjoint(e)	Monsieur	BOLY	Francis
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	COURVOISIER-CLEMENT	Frédéric
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	COLSON	Pascal

6. COMMISSION COMMERCE ARTISANAT ET INDUSTRIE

Commune concernée	Conseil communautaire	Fonction de l'élu	Civilité	NOM	Prénom
BAR LES BUZANCY	Titulaire	1er adjoint(e)	Monsieur	POTRON	Pierre
Brécy-Brières	Titulaire	1er adjoint(e)	Madame	GUERIN	Anne-Marie
CHARDENY	Suppléant	1er adjoint(e)	Monsieur	CARBON	Thierry
FALAISE	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	MINET	Maxime
GRANDPRE	Titulaire	1er adjoint(e)	Monsieur	MEIS	Michel
GRIVY-LOISY	Titulaire	Maire	Monsieur	RICHELET	Jean-Pol
GRIVY-LOISY		Conseiller(ère)	Madame	LEMOINE	Virginie
MANRE	Titulaire	Maire	Monsieur	LORFEUVRE	Gérald
MOURON	Titulaire	Maire	Monsieur	MANESSE	Jean-Eric
OLIZY-PRIMAT	Titulaire	Maire	Monsieur	VAIRY	Lionel
SAUVILLE	Titulaire	Maire	Monsieur	DEOM	Bernard
SAVIGNY SUR AISNE		Adjoint(e)	Monsieur	MAILLARD	Franck
SAINTE MARIE	Titulaire	Maire	Monsieur	LE GALL	Jean-François
VAUX LES MOURON	Titulaire	Maire	Monsieur	VAN DEN BERGH	Charles
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	COURVOISIER-CLEMENT	Frédéric
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Madame	HAUDECOEUR	Agnès
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Madame	DION	Valentine
GRIVY-LOISY		Conseiller(ère)	Madame	LOCARD	Stéphanie
VOUZIERS		Conseiller(ère)	Madame	COSSON	Geneviève

argonne ardennaise
Communauté de Communes

7. COMMISSION SERVICE A LA PERSONNE

Commune concernée	Conseil communautaire	Fonction de l'élu	Civilité	NOM	Prénom
BAR LES BUZANCY		Maire	Madame	PONTOISE	Sophie
BELLEVILLE ET CHATILLON	Suppléant	Adjoint(e)	Monsieur	LAMBLOT	Laurent
LANDRES ST GEORGES	Titulaire	Maire	Monsieur	CORNEILLE	Jean-Pierre
MARS SOUS BOURCQ	Titulaire	Maire	Monsieur	AUDEGOND	Michael
MONTHOIS		Conseiller(ère)	Madame	FEUCHER	Mélanie
SAVIGNY SUR AISNE	Suppléant	1er adjoint(e)	Madame	MERCIER	Agnès
SY	Titulaire	Maire	Monsieur	DESWAENE	Bruno
SY		Conseiller(ère)	Madame	BERTRAND	Christine
VOUZIERS	Titulaire	1er adjoint(e)	Madame	PAYEN	Françoise
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Madame	BERGERY	Marie-Claude
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Madame	HAUDECOEUR	Agnès
VOUZIERS		Conseiller(ère)	Madame	DERVIN	Eva
VOUZIERS		Conseiller(ère)	Madame	COSSON	Geneviève

argonne ardennaise
Communauté de Communes

8. COMMISSION DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Commune concernée	Conseil communautaire	Fonction de l'élu	Civilité	NOM	Prénom
BAIRONS ET SES ENVIRONS	Titulaire	Conseiller(ère)	Madame	HUSSON POISSON	Fanny
BAIRONS ET SES ENVIRONS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	POUCET	Eric
BAIRONS ET SES ENVIRONS		Conseiller(ère)	Monsieur	HUBSCH	Benoit
BAIRONS ET SES ENVIRONS		Conseiller(ère)	Monsieur	MARTIN	Anthony
Briquenay		Conseiller(ère)	Monsieur	DUPONT	Jean-Luc
BUZANCY		Conseiller(ère)	Madame	HONS	Sandrine
CHARDENY	Suppléant	1er adjoint(e)	Monsieur	CARBON	Thierry
GRANDPRE	Titulaire	1er adjoint(e)	Monsieur	MEIS	Michel
HARRICOURT	Titulaire	Maire	Monsieur	CARRÉ	Joël
HAUVINE	Titulaire	Maire	Monsieur	LECLERCQ	Guy
LANDRES ST GEORGES	Titulaire	Maire	Monsieur	CORNEILLE	Jean-Pierre
LIRY		Adjoint(e)	Madame	WYGAS	Carole
MARCQ	Titulaire	Maire	Madame	LALLEMENT	Séverine
MONTCHEUTIN	Titulaire	Maire	Monsieur	FRANCART	René
MONTCHEUTIN		Conseiller(ère)	Madame	LEROY	Chloé
SAVIGNY SUR AISNE	Suppléant	1er adjoint(e)	Madame	MERCIER	Agnès
SEMIDE	Titulaire	Maire	Monsieur	OUDIN	Hubert
SAINT PIERREMONT		Conseiller(ère)	Monsieur	BATHELIER	Xavier
SY		Conseiller(ère)	Monsieur	TULPIN	Brandon
TANNAY		Adjoint(e)	Monsieur	DESBANT	Rémi
TANNAY		Conseiller(ère)	Madame	BERLU	Amandine
TANNAY		Conseiller(ère)	Madame	VUIBERT	Nelly
VAUX LES MOURON	Titulaire	Maire	Monsieur	VAN DEN BERGH	Charles
VOUZIERS	Titulaire	Adjoint(e)	Monsieur	CARPENTIER	Dominique
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	RENOLLET	Hubert
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Madame	BAUDART	Martine
VOUZIERS		Adjoint(e)	Madame	MAROTEAUX	Nathalie
CORNAY		Adjointe	Madame	DEBIEUVRE	Edith

9. COMMISSION ENVIRONNEMENT

Commune concernée	Conseil communautaire	Fonction de l'élu	Civilité	NOM	Prénom
ARDEUIL ET MONTFAUXELLES	Titulaire	Maire	Monsieur	MARCHAND	Fabrice
BAIRONS ET SES ENVIRONS	Titulaire	Conseiller(ère)	Madame	HUSSON POISSON	Fanny
BAYONVILLE	Titulaire	Maire	Monsieur	ETIENNE	Philippe
BAYONVILLE		Conseiller(ère)	Monsieur	VILLERETTE	Nicolas
BOUCONVILLE	Titulaire	Maire	Monsieur	DUMANGE	Dominique
BOURCQ	Titulaire	Maire	Monsieur	BOUILLON	Mathieu
CHARDENY	Suppléant	1er adjoint(e)	Monsieur	CARBON	Thierry
HARRICOURT	Titulaire	Maire	Monsieur	CARRÉ	Joël
SAUVILLE	Titulaire	Maire	Monsieur	DEOM	Bernard
SAVIGNY SUR AISNE	Suppléant	1er adjoint(e)	Madame	MERCIER	Agnès
TANNAY	Titulaire	Maire	Monsieur	VALET	Bruno
TAILLY	Titulaire	Maire	Monsieur	THIERION	Vincent
VAUX LES MOURON	Titulaire	Maire	Monsieur	VAN DEN BERGH	Charles
VERRIERES		Conseiller(ère)	Monsieur	LIES	Pascal
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	LAIES	Benoit
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	COLSON	Pascal
SAINT JUVIN	Titulaire	Maire	Monsieur	CANNAUX	Francis

10. COMMISSION SPORT CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Commune concernée	Conseil communautaire	Fonction de l'élu	Civilité	NOM	Prénom
BAIRONS ET SES ENVIRONS		Conseiller(ère)	Monsieur	GROUD	David
BOUCONVILLE		Adjoint(e)	Monsieur	BAATGE	Maxime
BUZANCY		Conseiller(ère)	Madame	HONS	Sandrine
GRAND'HAM	Titulaire	Maire	Monsieur	CERRAJERO	Eladio
MARCQ	Titulaire	Maire	Madame	LALLEMENT	Séverine
MARCQ	Suppléant	1er adjoint(e)	Monsieur	LEONI	Alain
MARS SOUS BOURCQ	Titulaire	Maire	Monsieur	AUDEGOND	Michael
SAVIGNY SUR AISNE	Titulaire	Maire	Monsieur	MACHINET	Thierry
SAVIGNY SUR AISNE	Suppléant	1er adjoint(e)	Madame	MERCIER	Agnès
SY		Conseiller(ère)	Monsieur	TULPIN	Brandon
TANNAY	Titulaire	Maire	Monsieur	VALET	Bruno
TAILLY		Conseiller(ère)	Monsieur	HUSSON	Steve
VANDY	Titulaire	Maire	Monsieur	DAUPHY	Bruno
VOUZIERS	Titulaire	Adjoint(e)	Madame	LAMPSON	Nadège
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	LEBON	Christophe
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Madame	FESTUOT	Annie
VOUZIERS	Titulaire	Conseiller(ère)	Monsieur	COURVOISIER-CLEMENT	Frédéric

4. ENVIRONNEMENT : Avis sur un projet éolien à Semide

Le Conseil communautaire DECIDE de suivre l'avis majoritaire des 13 communes également consultées et APPROUVE à 72 voix POUR, 1 voix CONTRE et 12 ABSTENTIONS le projet éolien de Nongée à Semide.

5. ECONOMIE

- Fonds résistance : projet d'avenant à la convention de participation au fonds résistance Grand Est

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire APPROUVE, à l'unanimité le projet d'avenant à la convention de participation au fonds résistance Grand Est tel que présenté en séance.

- Opération « bons d'achats solidaires »

Le Conseil Communautaire APPROUVE à l'unanimité l'opération Bons d'achats solidaires qui consiste à doter chaque foyer d'une personne d'un chèque de 10 € ou de 30 € à partir de deux personnes au foyer.

6. FINANCES

- Admissions en non-valeur

Le tableau des admissions en non-valeur tel que présenté ci-dessous est APPROUVE par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION.

DECHETS MENAGERS : Somme de reste dû à présenter

	Année										
Motifs de la présentation	**2009**	**2010**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**Total général**
Combinaison infructueuse d'actes							90,20 €	543,77 €	284,17 €		**918,14 €**
Décédé et demande renseignement négative							74,40 €	258,00 €	22,51 €		**354,91 €**
PV carence	106,50 €	374,00 €	46,50 €	416,17 €	765,00 €	966,98 €	520,00 €	321,00 €			**3 516,15 €**
RAR inférieur seuil poursuite				12,87 €		2,42 €	13,40 €	20,60 €	32,82 €	12,64 €	**94,75 €**
Total général	**106,50 €**	**374,00 €**	**46,50 €**	**429,04 €**	**765,00 €**	**969,40 €**	**698,00 €**	**1 143,37 €**	**339,50 €**	**12,64 €**	**4 883,95 €**

- Reprises sur provisions des admissions en non-valeur

Le budget déchets ménagers fait l'objet d'une inscription chaque année de 40 000€ de provision pour impayés liée au recouvrement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.
Suite à l'inscription de créances en admissions en non-valeur ainsi que de créances éteintes, il est proposé au Conseil Communautaire d'effectuer une reprise sur provision à l'article 7817 du budget Déchets Ménagers pour un montant de 4 883.95 €.
Ce montant équivaut à 4 883.95 € passés en admissions en non-valeur.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, APPROUVENT à l'unanimité la reprise sur provisions des admissions en non-valeur.

- **Décisions modificatives (DM)**

a) DM n°1 Budget général

Dépenses de fonctionnement :
Chapitre 67, article 678, autres charges exceptionnelles : + 96 288,12 €
Recettes de fonctionnement :
Chapitre 002, article 002, excédent de fonctionnement : + 96 288,12 €

Dépenses d'investissement :
Chapitre 001, article 001, déficit d'investissement : - 96 288,12 €
Recettes d'investissement :
Chapitre 10, article 1068, excédent capitalisé : - 96 288,12 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

b) DM n°2 Budget général

Dépenses de fonctionnement :
Chapitre 012, article 64111, rémunération principale : +27 411,32 €
Chapitre 012, article 6451, cotisations URSSAF : +11 071,65 €
Recettes de fonctionnement :
Chapitre 013, article 6419, remboursement sur rémunérations : +27 411,32 €
Chapitre 013, article 6459, remboursement sur charges sécurité sociale : +11 071, 65 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

c) DM n°3 Budget général

Dépenses de fonctionnement :
Chapitre 65, 6541, créances admises en non-valeur : + 203,24 €
Chapitre 65, 6542, Créances éteintes : -203,24 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

d) DM n°4 Budget général

Dépenses d'investissement :
Chapitre 041, 21318 : +19 104,10 €
Chapitre 041, article 2138 : +1 830,49 €
Chapitre 041, article 2138 : +1 157,73 €
Chapitre 041, article 21732 : +1 345,00 €
Recette d'investissement :
Chapitre 041, article 2031 : +19 104,10 €
Chapitre 041, article 2031 : +1 830,49 €
Chapitre 041, article 2312 : + 1 157, 73 €
Chapitre 041, article 2317 : + 1 345,00 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

e) DM n°5 Budget général

Dépenses d'investissement :
Chapitre 041, article 2317 : +2574,50 €
Chapitre 041, article 2317 : + 1296,00 €
Chapitre 041, article 2317 : +20 374,33 €
Recettes d'investissement :
Chapitre 041, article 2031 : + 2574,50 €
Chapitre 041, article 2033 : + 1296,00 €
Chapitre 041, article 2313 : + 20 374,33 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

f) DM n°6 Budget général

Dépenses de fonctionnement :
Chapitre 67, article 678, autres charges exceptionnelles : -1 268,00 €
Chapitre 023, article 023 virement à la section d'investissement : +1 268,00 €
Dépenses d'investissement :
Chapitre 10, article 10226, taxe d'aménagement : +1 268,00 €
Recettes d'investissement :
Chapitre 021, article 021, virement de la section de fonctionnement : +1 268,00 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

g) DM n°7 Budget général

Dépenses de fonctionnement :
Chapitre 65, article 657341, communes membres du GFP : +4 000 €
Chapitre 67, article 678, autres charges exceptionnelles : -4 000 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

h) DM n°8 Budget général
Dépenses de fonctionnement :
Chapitre 67, article 678, autres charges exceptionnelles : - 365 000,00 €
Chapitre 023, article 023, virement à la section d'investissement : +365 000,00 €
Dépenses d'investissement :
Chapitre 204, article 20421, biens mobiliers, matériel et études : +330 000,00 €
Chapitre 27, article 27632, Régions : + 35 000 €
Recettes d'investissement :
Chapitre 021, article 021, virement de la section de fonctionnement : +365 000,00 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

i) DM du Budget général et du Parc Argonne Découverte
Budget général
Dépenses de fonctionnement :
Chapitre 67, article 678, autres charges exceptionnelles : - 125 400,00 €
Chapitre 65, article 6521, déficit des budgets annexes : +125 400,00 €
Budget Parc Argonne Découverte
Recettes de fonctionnement :
Chapitre 75, article 7552, prise en charge du déficit du budget annexe : +125 400,00 €
Dépense de fonctionnement :
Chapitre 023, article 023, virement à la section d'investissement : +125 400,00 €
Recettes d'investissement :

Chapitre 021, article 021, virement de la section de fonctionnement : +125 400,00 €Chapitre 10, article 10222 : FCTVA : +5 600 €

Dépenses d'investissement :

Chapitre 23, article 2313, constructions : + 171 000,00 €

Chapitre 21, article 2138, autres constructions : -40 000 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

j) DM du Budget général et du Parc Argonne Découverte

Budget général

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 67, article 678, autres charges exceptionnelles : - 125 400,00 €

Chapitre 65, article 6521, déficit des budgets annexes : +125 400,00 €

Budget Parc Argonne Découverte

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 75, article 7552, prise en charge du déficit du budget annexe : +125 400,00 €

Dépense de fonctionnement :

Chapitre 023, article 023, virement à la section d'investissement : +125 400,00 €

Recettes d'investissement :

Chapitre 021, article 021, virement de la section de fonctionnement : +125 400,00 €

Chapitre 10, article 10222 : FCTVA : +5 600 €

Dépenses d'investissement :

Chapitre 23, article 2313, constructions : + 171 000,00 €

Chapitre 21, article 2138, autres constructions : -40 000 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

k) DM n°1 du Budget Déchets ménagers

Chapitre 012, article 64111, salaires : - 12 804,62 €

Chapitre 012, article 6451, URSSAF : - 4 507,77 €

Chapitre 011, article 6287, remboursement de frais : + 17 312,39 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

l) DM n°2 du Budget Déchets ménagers

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 65, 6541, créances admises en non-valeur : +4 883,95 €

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 78, article 7817, reprise sur dépréciation des actifs circulants : +4 883.95 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

m) DM n°1 du Budget Parc Argonne Découverte

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 012, article 64111, rémunération principale : - 14 606,70 €

Chapitre 012, article 6451, cotisation URSSAF : - 6 563,88 €

Chapitre 011, article 62871, à la collectivité de rattachement : + 21 170,58 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

n) DM n°2 du Budget Parc Argonne Découverte

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 67, article 6718, Autres charges exceptionnelles : +1 000,00 €

Chapitre 011, article 60623, Alimentations : -1 000,00 €

Décision modificative adoptée par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION par les membres du Conseil communautaire.

- Examen d'une demande de subvention au Comité Cycliste des Ardennes

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE à l'unanimité la convention tripartite telle que proposée,
- APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 9 000 €,
- AUTORISE le Président à signer tout actes à venir.

7. SERVICES A LA POPULATION

- Présentation du dispositif INTERVENANT SOCIAL EN GENDARMERIE et proposition de signature d'une convention relative à la mise en place d'un poste ISG au sein du groupement de gendarmerie, compagnie de Vouziers

Après délibération, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité de mettre en place le dispositif d'intervenant social en gendarmerie sur le territoire de l'Argonne Ardennaise, et d'une partie de la Communauté de Communes des Crêtes préardennaises, AUTORISE le Président à finaliser la convention avec l'Etat, et à la signer.

- Délégation au Président d'approuver et de signer une convention avec la CC des Crêtes Préardennaises

A l'unanimité, le Conseil Communautaire AUTORISE le Président à signer une convention avec la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises dans le cadre du dispositif d'intervenant social en gendarmerie.

8. PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

Décision relevant de l'autorité fonctionnelle du Président de la Communauté de Communes

- Création d'un emploi permanent au grade de Conseiller Social Territorial ou Assistant socio-éducatif

Le Conseil communautaire décide de CREER, à l'unanimité, un emploi permanent à temps complet de conseiller socio-éducatif ou d'assistant socio-éducatif (catégorie A) de la filière médico-sociale pour occuper les fonctions d'intervenant social en gendarmerie.

- Modification de la délibération n°2018/123 – Motifs de recours aux contractuels

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire DECIDE de modifier les motifs de recours aux contractuels concernant l'emploi permanent de rédacteur, créé par délibération n° 2018/123 comme suit :

. *« Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 2° de la loi du 26 janvier 1984 lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la présente loi »*

- Création d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, suite à avancement de grade.

Le Conseil communautaire décide de CREER un emploi permanent d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, à temps complet, à compter du 1er novembre, suite à avancement de grade.

Décision relevant de l'autorité fonctionnelle du Maire de Vouziers

- Création d'un emploi d'Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe et d'Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, suite à avancement de grade

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire APPROUVE, à l'unanimité, la création d'un emploi permanent d'Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à temps complet et d'Adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet, à compter du 1er novembre 2020, suite à avancement de grade.

argonne ardennaise
Communauté de Communes

9. QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 21h45.

Fait à Vouziers le 28/10/2020

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES L'ARGONNE ARDENNAISE

Benoit SINGLIT